



Doc. 13937  
25 janvier 2016

## Les combattants étrangers en Syrie et en Irak

### Amendement<sup>1</sup> n° 3

*Dans le projet de recommandation, après le paragraphe 4.3, insérer le paragraphe suivant:*

« à souligner que les attaques du régime d'Assad et de ses partisans contre les civils et les zones peuplées de civils doivent cesser dès que possible. »

#### *Note explicative*

Le régime est la source de cette instabilité. Il a aidé à créer DAECH dans l'espoir de vaincre l'opposition en Syrie. En outre, le régime d'Assad, en prenant pour cible la population syrienne, a provoqué l'effondrement de l'ordre public, permettant ainsi aux terroristes et aux combattants étrangers de combler le vide.

#### *Déposé par:*

KÜÇÜKCAN Talip, Turquie, CE  
BABAOĞLU Mehmet, Turquie, CE  
DİŞLİ Şaban, Turquie, PPE/DC  
ÖNAL Suat, Turquie, CE  
USTA Leyla Şahin, Turquie, CE

---

1. 2016 - Première partie de session

